

REGLEMENT D'EXAMEN

(Annexe II de l'arrêté du 20 août 2012)

Annexe Ila

BREVET D'ETUDES PROFESSIONNELLES Accompagnement, soins et services à la personne							
			Candidats de la voie scolaire dans un établissement public ou privé sous contrat, CFA ou section d'apprentissage habilité		Candidats de la voie scolaire dans un établissement privé, CFA ou section d'apprentissage non habilité, formation professionnelle continue en établissement privé, enseignement à distance, candidats justifiant de 3 années d'expérience professionnelle		
					Candidats de la voie de la formation professionnelle continue dans un établissement public		
Épreuves	Unités	Coef	Mode		Mode	Durée	Mode
EP1 : Techniques de services à l'utilisateur	UP1	7 (1)	CCF		Ponctuel pratique et écrit	2h30 (+1 h PSE)	CCF
EP2 : Soins hygiène et confort	UP2	6	CCF		Ponctuel Pratique et écrit	2h	CCF
EG1 : français, histoire, géographie éducation civique	UG1	6	Ponctuel écrit	Durée 3 h	Ponctuel écrit	3 h	CCF
EG2 : mathématiques et sciences physiques et chimiques	UG2	4	CCF		Ponctuel écrit	2 h	CCF
EG3 : Épreuve d'éducation physique et sportive	UG3	2	CCF		Ponctuel		CCF

C.C.F. : Contrôle en cours de formation. La description, la durée et le coefficient des différentes situations d'évaluation figurent dans la définition des épreuves.

(1) dont coefficient 1 pour la Prévention, Santé, Environnement (PSE)

